



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1502

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 - Etudes pour le périmètre de la Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction des finances et de l'administration

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Le Faou

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

**Conseil du 19 septembre 2016****Délibération n° 2016-1502**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 - Etudes pour le périmètre de la Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction des finances et de l'administration

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération autorisation de programmes (AP) Etudes fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée le 6 juillet 2015 par le Conseil de la Métropole de Lyon

**I - Contexte**

Par délibération du Conseil n° 2015-0920 du 10 décembre 2015, la Métropole a approuvé le principe d'une enveloppe de 15 M€ pour la réalisation d'études préalables aux projets inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 pour la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie (DGDDUCV).

Ces études préalables ont pour objectif :

- d'établir et de stabiliser les programmes,
- d'optimiser et fiabiliser le coût global des opérations sur la base des programmes par des études plus poussées en phase amont,
- d'engager les directions opérationnelles sur un coût d'objectif global intégrant les coûts de gestion et de fonctionnement induits,
- de proposer différents scénarii conduisant à une optimisation du coût de l'opération par la rationalisation ou par l'innovation.

Le Conseil a ainsi décidé d'une première individualisation partielle des autorisations de programmes globales P01, P06, P09, P15, P17, P19, P20, P21, P25 pour un montant total de 3 M€ en dépenses à la charge :

- du budget principal pour un montant de 2 290 000 € TTC en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 1 290 000 € en 2016,
- . 1 000 000 € en 2017,

- du budget annexe des eaux pour un montant de 50 000 € HT en dépenses au titre de l'année 2016,
- du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 660 000 € HT en dépenses au titre de l'année 2016.

## II - Compte-rendu de la mobilisation de l'AP Etudes DGDDUCV à ce jour

### 1° - Mobilisation de l'AP Etudes par budget

Budgets	Montants votés (en €)	Montants engagés (en €)	Disponible (en €)
budget principal	2 290 000,00	1 274 682,37	1 015 317,63
budget annexe des eaux	50 000,00	0,00	50 000,00
budget annexe de l'assainissement	660 000,00	292 000,00	368 000,00
<b>Total</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>1 566 682,37</b>	<b>1 433 317,63</b>

### 2° - Mobilisation de l'AP Etudes par programme

Le montant total engagé sur l'AP Etudes tous budgets confondus est de 1 566 682,37 €, répartis comme suit sur les différents programmes :

- P06 - aménagements urbains : 587 275,00 €,
- P08 - transports urbains : 150 000,00 €,
- P09 - création, aménagement et entretien de voirie : 519 207,37 €,
- P19 - assainissement : 292 000,00 €,
- P25 - déchets : 18 200,00 €.

Au-delà de la première individualisation d'autorisation de programme d'un montant de 3 M€, le calendrier prévisionnel d'individualisation prévoyait une seconde individualisation d'autorisation de programme à hauteur de 2 M€ courant 2016.

### III - Proposition d'individualisation complémentaire

Au regard des études engagées et planifiées sur la base de la première individualisation, il apparaît opportun, sur la base d'un nouveau recensement prévisionnel opéré en juin 2016, de proposer une individualisation complémentaire à hauteur de 2 M€, qui permettra d'engager d'ici à la fin de l'année 2016 de nouvelles études contribuant à la réalisation de la PPI 2015-2020.

La répartition de l'enveloppe complémentaire "études" s'opère sur les programmes suivants :

- P06 - aménagements urbains,
- P08 - transports urbains,
- P09 - création, aménagement et entretien de voirie,
- P15 - logement parc privé,
- P17 - politique de la ville,
- P19 - assainissement,
- P20 - eau potable,
- P21 - eaux pluviales et ruissellement,
- P25 - déchets.

Il est donc proposé d'individualiser une seconde autorisation de programmes à hauteur de 2 M€ en dépenses pour engager d'ici à la fin de l'année 2016 de nouvelles études contribuant à la réalisation de la PPI 2015-2020 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** le principe d'une seconde enveloppe de 2 M€ au titre de l'année 2016 pour la réalisation des études préalables des projets inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) pour la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie pour la période 2015-2020.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire des autorisations de programmes globales P06, P08, P09, P15, P17, P19, P20, P21 et P25 pour un montant de 2 000 000 € TTC en dépenses à la charge :

- du budget principal pour un montant de 1 800 000 € TTC en dépenses en 2016,
- du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 200 000 € HT en dépenses en 2016.

Le montant total des autorisations de programmes individualisées est donc porté à 5 M€ en dépenses.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.**